



Le Mans, le 27 novembre 2020

## Compte-rendu du CTL du 26 novembre 2020

### Le nouveau Père Noël

A l'issue de la lecture des déclarations liminaires, dont la notre est reproduite ci-dessous, la Présidente a demandé qui était Thomas Neuwirth... Le personnage est plus connu sous le nom de Conchita Wurst.

Elle ne partage pas notre vision sur l'évolution de la DGFIP, et a contredit le caractère virtuel de la future DGFIP. Elle a poursuivi sur le calendrier dévoilé lundi, qui entérine plusieurs décisions prises dans le cadre du Nouveau Réseau de Proximité (NRP). Elle a nié le caractère brutal et le manque d'empathie dont est accusée la Direction. Elle a indiqué s'être rendue par exemple, plusieurs fois à Saint-Calais pour « préparer le terrain » depuis son arrivée en 2019.

Sur le télétravail, elle a démenti le caractère moralisateur dont fait preuve le Directeur Général qu'elle estime même très impliqué dans la crise sanitaire. Au fond, c'est peut-être quand même le Père Noël... A part ça, la Direction comprend actuellement entre 20 et 22% de télétravailleurs.

#### ☞ **Affichage « d'indicateurs de transparence » (pour information)**

La Directrice a indiqué qu'elle n'avait pas la main sur ces indicateurs. Ceux-ci sont supposés restituer la qualité de service. Elle a complété en indiquant qu'il ne s'agissait que d'un thermomètre, qui n'était pas le seul critère permettant de juger la qualité d'un service public.

Nous sommes intervenus en indiquant que nous avons de plus en plus l'impression de faire partie d'un groupe privé, sans l'intéressement qui accompagne les bons résultats. Nous en avons profité pour rappeler qu'il n'y a pas si longtemps, les agents bénéficiaient d'une prime (certes minime, mais une prime quand même), quand les indicateurs étaient respectés...

#### ☞ **Les ponts naturels 2021 (pour avis)**

Les vendredi 14 mai et 12 novembre ont été retenus pour 2021. FO a voté pour, la CGT et la CFDT n'ont pas souhaité prendre part au vote.

Bien conscients des difficultés dans certains services pour poser les congés, nous nous sommes abstenus en arguant que le Directeur Général pouvait tout à fait en tant que Père Noël offrir ces jours à l'ensemble de ses agents.

#### ☞ **Le bilan de la formation professionnelle (pour information)**

Nous avons dénoncé l'emploi abusif de la e-formation par rapport aux « vraies » formations « à l'ancienne ». La Présidente a répondu que la e-formation répondait à un besoin, en particulier pour des agents qui sont réticents à se déplacer. Nous avons suggéré un mode mixte avec le choix possible entre une e-formation, et une formation en « présentiel ».

#### ☞ **Point sur le télétravail (pour information)**

La Présidente a tenu à indiquer que dans la période sanitaire actuelle, il n'y avait pas de règles strictes sur le sujet.

Nous avons attiré l'attention sur les agents qui n'étaient pas en télétravail, mais qui en subissaient l'impact.

Nous avons abordé le sujet des documents que les télétravailleurs pouvaient emporter ou non. Quelques chefs de service obligent les télétravailleurs à scanner les documents dont ils prévoient d'avoir besoin. Nous avons souligné la perte de temps induite par cette opération.

## 👉 **Questions diverses**

Nous avons demandé de nouveau les modalités d'application de la « prime vélo » pour les cyclistes de la direction. Réponse : tout est prêt, une attestation sur l'honneur devra être souscrite par les candidats, la prime sera versée en 2021.

Un adjoint dont la nomination sera validée par la Centrale a été sélectionné en remplacement de M. Pichevin. Sa nomination risque néanmoins de ne pas intervenir avant février. Il s'agit de quelqu'un issu de la DGFIP.

Nous avons également demandé pourquoi les agents C du Centre de Contact avaient une délégation de signature supérieure aux agents des autres services. La Présidente ignorait cette situation, elle apportera une réponse prochainement.

La situation de Saint-Calais a été évoquée. La mise en place des restructurations planifiées dans le NRP au 1<sup>er</sup> janvier 2021 soulève de nombreux problèmes. Les agents concernés par les restructurations deviendront ALD Sarthe. La Présidente s'est engagée à amortir au mieux le choc de la disparition programmée du site.

\*\*\*\*\*

## **Déclaration liminaire au Comité Technique Local du 26 novembre 2020**

Madame la Présidente,

C'est bientôt Noël, et vous avez tenu à nous faire un cadeau... Merci Madame la Présidente !... merci pour ce joli calendrier de l'Avent... Car cette fois, ça y est... L'arrêt de mort de la DGFIP est signé. Le contexte sanitaire n'aura eu finalement que peu d'importance. Pour notre DDFIP, l'exécution publique est planifiée, elle aura lieu Place des Comtes du Maine, le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Que restera-t-il de la DDFIP 72 si ce n'est une entité abstraite et virtuelle ?

A cette date, nos services, nos missions, nos conditions de travail, tels que nous les connaissons aujourd'hui auront cessé d'exister. A cette date, les sombres desseins patiemment mis en place par nos potentats successifs auront pris corps. La télé DGFIP et ses télé serviteurs, auront réussi leur coup d'Etat. Ils pourront sereinement se débarrasser des derniers opposants. A cette date nul ne sait combien il restera d'agents autres que contractuels dans notre administration ?...

Rappelons-le s'il en était besoin, dès l'an prochain, plus de 2 100 emplois seront encore supprimés... dont combien en Sarthe ?...

Notre Directeur Général, en bon narcissique a tenu à nous montrer sa nouvelle image. Il a beau s'être laissé pousser la barbe, il est loin de ressembler au Père Noël !!! Son objectif est de nous pousser vers le télétravail, tout en nous culpabilisant si ce mode d'activité ne nous convient pas. " *Ce n'est pas une option*" dit-il, "*c'est une obligation personnelle*". En bon laquais du pouvoir dépourvu de libre arbitre, il ne fait finalement rien d'autre que paraphraser la triste ministre du travail.

Le virus a bon dos !!!... Désormais, les directeurs dispensent des leçons de morale, et vous disent ce qui est bien ou ce qui ne l'est pas. La « bien-pensance » tellement prégnante au XIX<sup>ème</sup> siècle revient en force au XXI<sup>ème</sup> siècle.

Tout compte fait, ce bon Directeur Général ne pensait peut-être pas au Père Noël en arborant son nouvel attribut. Peut-être s'est-il dit que la barbe pourrait rappeler à ses agents la figure paternelle, le patriarche ? Ou peut-être encore a-t-il pensé insuffler une image de sagesse à l'instar de barbus célèbres et reconnus tels Victor Hugo, ou encore Jean Jaurès... ? Pour ce qui nous concerne, nous le pensons plus près de l'esprit de Thomas Neuwirth...